

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 _ Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de la Société « WINEWORLD » ci-après dénommée « le vendeur » ou « l'entreprise » s'appliquent de plein droit, à :

- Toutes ses réservations et prestations de services de dégustation de vin à domicile, à l'égard de tout client, sauf accord dérogatoire préalable et écrit du vendeur. Toute réservation implique l'acceptation sans réserve du client et son adhésion à ces conditions générales qui prévalent sur toutes autres stipulations éventuelles. Le client reconnaît expressément que les présentes conditions générales lui ont été communiquées pour l'établissement de la réservation.

Article 2 _ Réservations

Le vendeur ne prendra en considération que les réservations passées en ligne sur les sites du vendeur. Les réservations ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par e-mail par le vendeur et après encaissement du paiement complet.

Article 3 _ Prix

Le prix applicable est celui en vigueur au jour de la passation de la réservation, sur la base des tarifs communiqués au client, en tenant compte de la TVA applicable au jour de la réservation ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des services.

Article 4 _ Conditions de règlement

Le prix est payable en totalité et à l'avance lors de la réservation en ligne. Les règlements s'effectuent en ligne par carte bancaire.

Article 5 _ Annulation ou modification de la réservation

Toute annulation ou modification de la réservation par le client doit être notifiée par écrit au vendeur au moins 48 heures avant la date de la prestation. Dans le cas contraire, la totalité du prix de la réservation restera due.

Article 6 _ Prestation

Le vendeur s'engage à réaliser la prestation de dégustation à domicile conformément à la description donnée sur le site web et dans le respect des règles de l'art.

Article 7 _ Force majeure

Constitue un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté du vendeur et faisant obstacle à l'exécution de la prestation.

Article 8 - Propriété intellectuelle

Les informations, images, photographies, et plus généralement toutes les représentations des prestations en vente, ont une valeur purement figurative et non contractuelle.

Article 9 - Droit et langue applicables

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est soumis au droit français.

Article 10 - Clause attributive de juridiction

A défaut d'accord amiable, tout différend relatif à l'application des présentes conditions de vente, de leur validité, de leur interprétation, de leur exécution et plus généralement tout litige relatif à la réservation de la dégustation de vin à domicile, objet du contrat, sera porté devant les juridictions de MULHOUSE.